

MAIRIE

4 rue du château
39500 Champdivers
Tél. fax : 03 84 70 00 65

Compte rendu du conseil municipal du 26 mars 2018

Présents : tous.

Secrétaire de séance : François Xavier Mouquod.

Le compte rendu de la séance du 23 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

Approbation du compte de gestion 2017 du comptable - Budget communal

Le Conseil Municipal,

Constate la concordance du compte administratif 2017 avec les comptes de gestion 2017 du Trésorier pour le budget COMMUNAL.

DÉCLARE, à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approbation du compte de gestion 2017 du comptable - CCAS

Le Conseil Municipal,

Constate la concordance du compte administratif 2017 pour le CCAS avec les comptes de gestion 2017 du Trésorier pour le budget CCAS.

DÉCLARE, à l'unanimité que le compte de gestion pour le CCAS dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Compte administratif 2017 - Budget communal

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2017 qui s'établit ainsi

Fonctionnement

Dépenses	180 077.32 €
Recettes	256 737.09 €
Excédent 2016 reporté	336 304.75 €
Excédent de fonctionnement	412 964.52 €

Investissement

Dépenses	243 791.16 €
Recettes	102 722.29 €
Excédent 2016 reporté	27 328,35 €
Déficit d'investissement	113 740.52 €
Résultat global fin 2017	299 224.00 €

Hors de la présence de Olivier MEUGIN, Maire, le conseil municipal approuve avec 10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif communal 2017.

Compte administratif 2017 - Budget CCAS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Brigitte MAUGAIN, 1^{er} adjoint, examine le compte administratif CCAS 2017 qui s'établit ainsi

Fonctionnement

Dépenses	446.25 €
Recettes	0.00 €
Excédent 2016 reporté	1 141.40 €
Excédent de fonctionnement	695.15 €
Résultat global fin 2017	695.15 €

Hors de la présence de Olivier MEUGIN, Maire, le conseil municipal approuve avec 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION, le compte administratif du CCAS 2017.